

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2017
DELIBERATION N° 16

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

L'an deux mil dix sept, le quatorze décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : Présents : M. ETCHEGARAY, Mmes DURRUTY, BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, MM. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, Mme BRAU-BOIRIE, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBE par M. LACASSAGNE, M. NEYS par M. SOROSTE, Mme LANGLOIS par M. ESMIEU, M. LALANNE par Mme JUZAN, M. SALANNE par M. POCQ, Mme MEYZENC par Mme DURRUTY, M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DUHART, Mme TAIEB par Mme CASTEL, Mme CANDILLIER par M. ETCHEGARAY, Mme DESTIN par M. LAIGUILLON, M. DAUBISSE par M. ARCOUET, Mme PICARD FELICES par Mme HERRERA LANDA, Mme WAGNER par M. IRIART

Absents non représentés : Mme BELBARAKA.

*Certifié exécutoire compte
tenu de l'affichage en
mairie le*

*Et du dépôt
au titre du contrôle
de légalité le*

Le Maire

Entendu le rapport de M. Ugalde,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – DIDAM – Exposition Franck CAVADORE du 9 février au 11 mars 2018.

Finalisant sa troisième saison avec l'exposition *Home* de Yann Arthus-Bertrand, le DIDAM ne cesse de s'affirmer dans un paysage artistique et culturel ouvert à la création contemporaine locale, nationale et internationale. Il contribue désormais à la diversification des propositions d'exposition à Bayonne et sur la Côte basque, prenant un chemin de plus en plus marqué en direction de la photographie. Cette démarche est renforcée par la mise en œuvre d'un nouveau rendez-vous régulier à Bayonne, le *Mois de la Photographie*. Cette orientation bayonnaise permet de donner au DIDAM une spécificité de programmation qui, sur le long terme, pourra créer un équilibre tacite avec les propositions du riche réseau de galeries installées à Bayonne et avec les expositions de la Villa Béatrix Enea, tout juste rénovée à Anglet, qui privilégient la présentation d'œuvres picturales ou sculpturales contemporaines. Enfin, avec l'ouverture prochaine du nouvel équipement de l'Atalante dans une relation de proximité géographique et artistique avec le DIDAM principalement dédié à la photographie, c'est un pôle « images » inédit qui verra le jour sur le quai de Lesseps.

En complément de cette dominante artistique clairement affirmée, le DIDAM restera ponctuellement ouvert en 2018 et en 2019 au dialogue avec d'autres supports -peinture, installations...- offrant diversité et attractivité autour de cet espace.

Il en est ainsi avec l'exposition du peintre Franck Cavadore. Proposée du 9 février au 11 mars 2018, cette exposition met en lumière le travail minutieux, coloré et extrêmement vivant de ce peintre issu du territoire et investi artistiquement dans la région depuis de nombreuses années.

D'origine bayonnaise, né en 1956, Franck Cavadore a installé son atelier à Tarnos. Il réalise de grands formats colorés, à motifs labyrinthiques, avec des animaux et figures humaines rappelant une iconographie médiévale inspirée par « *l'horror vacui* » - la peur du vide -, ce dernier se comblant par la peinture. Il travaille sur des supports variés allant de la feuille de bottin à la bâche monumentale en passant par la toile. Référencé par le Musée de la Création Franche (arts bruts et apparentés) de Bègles, il a exposé notamment pour Marseille capitale européenne de la Culture. Ce projet est soutenu par l'association Artis qui proposera à cette occasion une soirée privée au DIDAM dédiée à son réseau de collectionneurs régionaux.

La conception de cette exposition produite par la Ville sera réalisée par le peintre lui-même et ses deux fils, fortement impliqués dans ce projet créatif familial. La Ville de Bayonne met à disposition les espaces du DIDAM ainsi qu'un budget total de 5 000 € pour l'accompagnement de l'exposition en termes de transport, montage/démontage communication et vernissage.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions et contrats amenés à être établis avec les différents partenaires de ce projet pour la mise en œuvre de cette exposition.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne